

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

COMPTE RENDU DU 08/11/2021

Jeunes présents :

- Ecole du Chef lieu CM1/CM2

MUGNIER Quentin, PAUL Lola, BELLEMIN-LAPPONNAZ Clotilde, PRUD'HOMME Lorenzo

- Ecole de La Plaine CM1/CM2

CORTHEs Matthis, ROSSET-MOUILLAC Emilie, COTON Emma, OLLIVIER Kaylac

Adultes présents :

Alain THIEFFENAT - Maire de Bassens

Kevin FRANZON - Adjoint Vie Scolaire

Peppina PIENNE - Elue Conseil Municipal

Sophie CHANTEAU - Elue Conseil Municipal

L'installation du CMJ s'est déroulée le 8 novembre 2021 - Ferme de Bressieux - Mairie de Bassens à 17h15.

Les huit jeunes élus étaient tous présents, 4 filles et 4 garçons pour respecter la parité.

Après avoir souhaité la bienvenue aux jeunes élus, au public composé des parents et des élus de la municipalité de Bassens, Monsieur le Maire a rappelé la promesse faite aux élections : créer un Conseil Municipal jeunes à Bassens.

Il a souligné que pour les jeunes élus, faire partie du Conseil Municipal Jeunes a du sens, en s'initiant à la vie municipale, en créant des occasions de rencontres et en échangeant leurs projets et leurs idées .

Monsieur le Maire a remercié les parents qui ont accompagné leur enfant dans leur travail. Il a souligné qu'il est important que les enfants évoluent en connaissant les institutions .

Sophie CHANTEAU, donne lecture de "la Charte de l'engagement des jeunes conseillers". dont l'objectif est d'apprendre la citoyenneté aux enfants en les associant à la vie communale .

Peppina PIENNE, donne lecture du "règlement Intérieur du CMJ" en détaillant les objectifs qui sont de permettre aux enfants de devenir des citoyens responsables et conscients de leurs droits et devoirs .

Kevin FRANZON, détaille le planning des réunions. Après échange avec les parents, les réunions se feront le lundi ou le mercredi à 17h15. Il y aura une réunion par mois pour les commissions, et une réunion par trimestre pour les séances plénières .

Monsieur le Maire a conclu cette séance par un moment solennel, en appelant chaque conseiller et conseillère, pour leur remettre l'écharpe tricolore .

La première cérémonie à laquelle est convié le Conseil Municipal Jeunes est la commémoration de l'Armistice de la première guerre mondiale, le 11 novembre 2021 .